



Conseil d'Établissement Mardi 24 mai 2022

COMPTE-RENDU

Membres présents :

M. Hugo Tobal,	Parent, président
Mme Fabienne Groslier-Cauchy,	Directrice
Mme Johanne Landry,	Enseignante, 2 ^e année
Mme Marthe Léonard,	Enseignante, 1 ^e année
Mme Julie-Isabelle Monette	Enseignante, 6 ^e année
Mme Nathalie Perrault	Directrice du service de garde
Mme Lexe Valton	Parent
Mme Geneviève Gravel	Parent
M. Liece Khalfaoui	Parent

Membre absent :

Mme Maude Giard	Parent, représentante de l'OPP
-----------------	--------------------------------

1. Ouverture de la rencontre

Ouverture de la rencontre à 18h32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M. Tobal.

Proposé par : Mme Gravel

Secondé par : Mme Valton

3. Adoption du compte-rendu du 5 avril 2022

Erreurs remontées par les membres du comité :

- Au point 3 : faute de français, « Mr » au lieu de « Mme ».
- Au point 5 : faute de français, « Mr » au lieu de « M. ».
- Au point 6.a : manque de précision, l'école est indice 9 (défavorisée).
- Au point 6.b : infos erronées, 2 groupes de 6^{ème} année.

Compte rendu adopté avec les corrections.

Proposé par : Mme Landry

Secondé par : M. Khalfaoui

4. Suivi au compte-rendu du 5 avril 2022

a. Sondage sur le sentiment de sécurité à l'école

Les élèves sont globalement contents des efforts faits par la direction. L'école a fait venir un menuisier pour régler divers problèmes remontés par les élèves : ajout d'une bande au bas des portes des toilettes, vérification des loquets et ajout d'une bande de bois pour bloquer l'interstice dans le cadre de la porte.

Un paravent va être ajouté pour protéger les urinoirs.

La mixité des toilettes n'est pas un enjeu selon les élèves.

L'affiche (idée d'un ou une élève) indiquant que la toilette du 1^{er} étage est occupée rassure les élèves.

L'équipe-école a un rôle éducateur de rappeler aux élèves de faire attention (ex : on ne regarde pas sous les portes).

L'âge des élèves peut aussi expliquer le sentiment d'insécurité : 4-5-6^e années.

5. Période réservée au public (aucune question du public)



6. Sujets d'approbation

a. Sorties éducatives

Lundi 13 juin, sortie à vélo pour le groupe 152 sur le budget classe nature du ministère. Il serait accompagné du groupe 143 qui ne participerait pas à l'activité vélo, mais qui profiterait du bus pour une journée en plein air. Le repas est offert par l'école sur le budget alimentaire.

Proposé : Mme Perrault

Secondé : Mme Léonard

b. Code de vie 2022-2023

La direction présente le code de vie de l'école. Chaque année le CÉ doit approuver le code de vie même si celui-ci ne change pas.

Approuvé par : Mme Monette

Secondé par : M. Tobal

Le 10 juin sera organisé un bingo de célébration en lien avec toutes les récompenses classe-école pour l'engagement des élèves envers le code de vie.

Les détails du déroulement de la journée sont à venir.

Utilisation du tableau numérique prévue.

c. Fournitures scolaires 2022-2023

Description du budget par niveau :

- Maternelle 4 ans : inférieur à 8\$
- Maternelle 5 ans : inférieur à 17\$
- 1^{re} année : inférieur à 46\$
- 2^e année : inférieur à 48\$
- 3^e année : inférieur à 50\$
- 4^e année : inférieur à 67\$
- 5^e année : inférieur à 64\$
- 6^e année : inférieur à 68\$

Cela comprend les frais d'agenda et les cahiers d'anglais.

Hausse des prix chez tous les fournisseurs (sauf pour l'agenda) dû à l'inflation et la pénurie.

Approuvé par : Mme Gravel

Secondé par : Mme Léonard

7. Sujets d'information

a. Calendrier scolaire 2022-2023

Publication du calendrier scolaire :

- 8 septembre : Assemblée générale.
- 3 octobre : journée pédago, car journée d'élection.
- 16 novembre : première rencontre parents-profs
- 23 février : deuxième rencontre parents-profs

Fin de l'étape le 21 juin, pour 180 jours de classes (20 journées pédagogique).

b. Organisation scolaire 2022-2023

Pas de changements, même nombre de classes depuis la dernière rencontre du CÉ.

c. Plan d'effectif 2022-2023

Journée de services : 3 orthopédagogues à temps plein, 1 TES temps plein, 1 psychoéducatrice 4 jours, 1 orthophoniste 3 jours et 1 soutien linguistique 1 journée et demi (diminution).

Secrétariat : 1 seule personne à temps plein (perte d'un mi-temps).

Maintien du poste de directrice adjointe.

352 élèves inscrits (en diminution).

d. Modification de l'horaire 2022-2023

Dans l'horaire de l'école, ajustement des périodes de battement de 40 minutes avant le dîner. Cette période se fera à 10h18, juste après la récréation.

Il y a 1380 minutes d'enseignement (cours de 54 minutes sauf 1 cours de 40 minutes). Dans cette période, il n'y a pas d'enseignement de spécialité.

8. Sujets d'adoption

a. Plan de lutte – Évaluation 2021-2022

La direction présente l'évaluation du plan de lutte pour l'année scolaire 2021-2022. Il ressort qu'il y a eu moins de 4 signalements de violence et intimidation, que la réaction de l'équipe-école est rapide. Peu de récidives. Mais l'équipe Plan de lutte veut inviter les témoins à dénoncer plus souvent les mauvais comportements.

La formation ARASS est prévue pour les nouveaux membres de l'équipe-école. Les actions commencées pendant l'année vont être poursuivies. L'école veut améliorer la communication avec les parents sur les ateliers faits en classes.

Adopté par : Mme Valton

Secondé par : M. Tobal

b. Projet éducatif – Évaluation 2021-2022

La direction présente les résultats du projet éducatif qui porte sur le développement de la « compétence à écrire » :

- Augmentation de 71% 74% pour les élèves sans risques.
- Diminution de 20% à 17% pour les élèves vulnérables.

Les ateliers d'écritures motivent les élèves (le concours d'écritures a reçu plus de 120 textes), même les élèves de maternelles participent.

Adopté par : Mme Landry

Secondé par : Mme Perrault

9. Sujets de consultation

a. Demande de résolution de transfert du fonds 4 au fonds 9 de la somme nécessaire à assumer toutes les dépenses reliées aux frais payés au fond 9 entre autres pour l'album des finissants et des diplômés, les dépenses du projet Métro, les prix remis aux élèves pour le concours d'écriture, etc.), pour l'année scolaire 2021-2022. (Résolution 005)

Mme Gravel : Que sont les fonds 4 et 9 ?

Réponse de Mme Groslier-Cauchy : Le fonds 4 contient l'argent que l'école reçoit (exemple des campagnes de financement) et le fonds 9 permet d'émettre des chèques. Il est nécessaire de faire valider chaque transfert de l'un à l'autre.

Proposé par : Mme Gravel

Secondé par : M. Khalfaoui

b. Critères de sélection du directeur d'école

Les critères de sélection doivent être approuvés par le CÉ à la prochaine rencontre, le 7 juin. Ils ont été envoyés aux membres du CÉ, par courriel, le 24 mai 2022.

10. Délégation

a. Direction d'école

Mme Groslier-Cauchy : apprécie la collaboration entre l'équipe enseignante et les parents. Elle encourage et félicite les membres du CÉ pour leur travail.

Mme Gravel : N'a entendu que des bons mots du spectacle de danse et demande si le lien vers la vidéo est bientôt disponible.

Réponse de Mme Landry : Le montage est en cours, le lien sera envoyé bientôt (le lien a été envoyé par courriel aux parents le 27 mai 2022).

La prochaine rencontre du comité sera le 7 juin en présentiel dans les locaux de l'école.

b. Représentant(e) des enseignants (aucun sujet)

c. OPP (Mme Giard remplacée par Mme Groslier-Cauchy)

i. Concours d'écriture

Plus de 120 textes ont été envoyés, c'est long à numériser. Il est espéré recevoir les résultats pour la semaine du 13 juin.

d. Représentant du service de garde (Mme Nathalie Perrault)

i. Ouverture juin 2022

Sondage envoyé aux parents pour l'ouverture du service de garde le 23 et 27 juin.

Ouverture le 23 juin et fermeture le 27 juin confirmées.

La journée du 23 juin se fera à l'école et elle coutera 9\$.

ii. Règlementation 2022-2023

Règlementation envoyée aux membres du CÉ au dernier CÉ, si des changements venaient à arriver, cela viendrait du ministère.
Les montants pour les enfants sporadiques sont choisis par le service de garde et Mme Perrault recommande qu'ils ne soient pas changés.
Proposé par : Mme Léonard
Secondé par : Mme Gravel

iii. Journées pédagogiques 2022-2023

La montée du carburant augmente le montant maximal des sorties qui passe à 40\$.
Question de Mme Valton : 40\$ est peut-être trop cher pour les parents de l'école, est-il possible de les consulter ?
Réponse de Mme Perrault : Un sondage sera envoyé aux parents sur les montants des sorties à l'extérieur et à l'école.
Ce point sera rediscuté au prochain CÉ.

Question de Mme Gravel : Connait-on le taux de participation aux sorties extérieures ?

Réponse de Mme Perrault : cette année il y a eu environ 130 sur 203 jeunes à chaque sortie extérieure (le besoin de sortir après 2 années de Covid pourrait expliquer ce grand nombre).

Mme Gravel : une période d'aide aux devoirs est-elle prévue ?

Réponse de Mme Perrault : Il y a actuellement une période d'étude et non d'aide aux devoirs. Pour l'année prochaine, un projet d'offrir quelque chose de plus développé pour les élèves est à l'étude.

iv. La Cantine pour tous 2022-2023

L'entente avec la Cantine pour tous est reconduite pour l'année prochaine avec l'organisme Petites Mains. Celui-ci va faire des ajustements aux plats, suite aux commentaires faits par le personnel (plus de textures différentes, plus santé, etc.)

e. Déléguée du comité de parents (Mme Valton)

La dernière rencontre a été sur la présentation du Conseil d'Administration et l'ouverture des candidatures pour ce même conseil. Aucune candidature, pour le moment, n'a été faite pour le district de l'école.

f. Trésorerie

i. Budget de fonctionnement du CÉ

Proposition de transférer les sommes du budget de fonctionnement du CÉ pour assumer les frais d'achats de crème glacée pour tous les élèves de l'école. (Résolution 006)

Proposé par : Mme Valton

Secondé par : Mme Landry

ii. Budget de formation du CÉ

Aucune dépense. Sera perdu car il est trop tard pour le dépenser.

g. Président

Propose d'amener un petit quelque chose à manger lors de la prochaine et dernière rencontre du CÉ qui se fera en présentiel.

11. Levée de la rencontre

Levée de la rencontre à 20h53.

Signature du Président du CÉ
Me. Hugo Tobal

Signature de la direction
Mme Fabienne Groslier-Cauchy